

CR AG de l'asso Taijiquan en Bugeois du 1er juillet 2026

Début de l'AG à 18h30

Présents

Samuel Guede représentant de la municipalité

Jean et Sylvie Boucault

André et Nicole Buratti

Célia Bonnache

Jeannick Bouget

Jacques Boutreux

Nathalie Cochin

Lucie Chevallier

Diep Dugué (Mong Diep)

Jean Jacques Guignard

Patrick Laboulle

Noël Legrèle

Michel Guedon

Nithiam Dams

Michel Perdereau

Elyse Waget

Yannick Michel trésorier

Paule-Annick Ben Kemoun (présidente et secrétaire de séance)

Lecture du rapport moral (PJ n°1) (avec qq modifications par rapport à celui qui avait été envoyé fin mai) par la Présidente

Rapport moral adopté par les membres 2 abstentions

Bilan financier (PJ n°2) présenté par le Trésorier Yannick Michel adopté à l'unanimité

Le bureau (Yannick et moi mm) est démissionnaire et ne se représente pas.

3 candidats se présentent pour le CA (coordonnées en fin de CR)

Jean Boucault élu (2 Abstentions) Président

Nathalie Cochin (unanimité) Trésorière

Patrick Laboulle (2 abstentions) secrétaire

Nous gardons la porte ouverte à d'autres adhérents pour étoffer le CA et dans ce cas, une autre AG serait convoquée.

Questions diverses

- Les cours : malgré le départ de Yannick nous gardons jusqu'à fin octobre le créneau du vendredi soir Nous préviendrons dès que possible le CCRA et la municipalité du maintien ou non de créneau.

-les dimanches Armes z'et bagages sont maintenus

-les 2 stages de week end :

- 12 & 13 décembre 2026 avec Hervé Marest à Saint Quentin les Beaurepaire

- 20 et 21 mars 2026 avec Jean Claude Trap à Saint Quentin les Beaurepaire

Merci à ceux qui peuvent de proposer un hébergement aux pratiquants venus de loin.

-Forum des associations aura lieu le 5 septembre 2026 nous y participons et demanderons à ce que notre démonstration ait lieu à 15h 30 (demande faite) vous recevrez cet été une liste des choses nécessaires à apporter pour le déroulement du forum (ceux qui y ont déjà participé l'ont déjà mais je vous ferai une mise à jour)

-nous n'avons pas discuté de la cotisation annuelle Elle reste donc inchangée : 160 € pour l'année (incluant toutes activités) 20 € pour armes z' et bagages

- des questions portaient sur la forme de l'association (pas la forme de tai chi)

1/ Une adhérente a regretté de n'avoir pas été prévenue du changement d'horaire de l'AG Je tiens à sa disposition le mail de l'association envoyé à tous les adhérents le 1er juin 2026 à 21h44

2/ Les statuts

cette même adhérente a déploré que les statuts de l'association n'aient pas été adressés à chaque adhérent. Or sur la fiche d'inscription remplie et signée par chaque adhérent est précisé :

« Bien que les statuts de l'Association soient accessibles sur notre site

www.taichibauge.com ,

souhaitez-vous une impression sur papier : OUI NON «

Je reconnais que je croyais qu'ils étaient déjà sur site . Ils n'y étaient pas

J'ai retrouvé la vraie version des statuts celle déposée en 2008 à la sous préfecture de Saumur. Après recherches j'ai retrouvé les statuts de 2008 marqués du tampon de la Préfecture. J'ignore pourquoi cette version n'a pas été enregistrée officiellement. Finalement merci à cette adhérente pointilleuse de nous avoir permis de noter cette anomalie, et de nous plonger dans une lecture édifiante.

Vous recevrez en même temps que ce CR le scann pdf des statuts et [cette version est sur site.](#)

Quoi qu'il en soit il faudra relire les statuts et les modifier : en particulier nouvelle adresse de l'association

Merci donc à chaque adhérent de relire les statuts et de proposer des modifications. Le CA décidera d'une AG pour les modifications des statuts.(si cela se révèle nécessaire)

Remarque que selon les statuts le bureau doit être renouvelé tous les 3 ans et qu'il n'est pas possible de se représenter. Nous avons oublié ce point mais tous les membres ainsi que les invités représentants de la municipalité aux précédentes AG sont témoins que nous avons à chaque AG proposé à chacun de prendre notre place et de nous destituer.

3/ regret de cette adhérente que nous n'ayons pas de carte de membre

4/ regrets également que l'enseignant ne se soit pas préoccupé de la raison de son départ des cours en décembre. Je me permets de répondre que nous avons pour principe de ne pas retenir les gens qui ne trouvent pas ce qu'ils cherchent dans la pratique surtout quand ils n'expriment pas les difficultés rencontrées. Le tai chi est une discipline d'adultes (même si nous avons eu quelques pratiquants mineurs). Notre bienveillance a quelques limites. Le tai chi est une discipline qui ouvre des portes libre à chacun de les franchir dans les 2 sens.

5/ Comme je l'ai annoncé avant et lors de l'AG je deviens Webmaster et « propriétaire » du site de son référencement et responsable de la ligne éditoriale du site. Les codes ont été fournis à Yannick mais pourront être fournis à une autre personne.

Les choses urgentes

Réunion du nouveau CA pour élection du nouveau bureau et transmission des documents et explications diverses +++ 10 juillet chez moi en fonction de vos disponibilités.

Visite à la banque pour signature du Président et du Trésorier (fait)

Demande stand forum des associations (fait) Démonstration vers 15h30

Calendrier occupation des salles pour le CCRA (le 1er trimestre est fait, restera à remplir de Janvier à Juin 2027 et prévoir la prochaine AG de juin pour réservation de la salle) à envoyer si possible avant mi aout au CCRA

Refaire des affiches pour mi aout +++

L'AG s'est terminée vers 20h et un plat bouteille a suivi.

Merci à Mr Samuel Guede pour sa présence

Merci à tous pour votre participation

Ce CR est transmis au CA qui se charge de le diffuser aux adhérents et à la Mairie de Baugé en Anjou

PABK Bénou

A noter : les RDV TaiJi de l'été

-Le 17 juillet à 18h30 à la Flèche la Monnerie plat bouteille

- le 22 aout à 18h30 au Vieil Baugé plan d'eau 18h30 plat bouteille

Annexes

Coordonnées de membres du CA

Jean Boucault 0977059520 jean.sylvie.boucault@gmail.com

Nathalie Cochin nathlilou49@gmail.com

Patrick Laboulle patrickmarcelrobert@gmail.com